Soirmagazine

Mme CHERIFA KHEDDAR, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DJAZAÏROUNA ET PORTE-PAROLE DE L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (OVF), AU SOIRMAGAZINE

«Les mosquées sont des tribunes pour le lynchage des femmes»

Mme Cherifa Kheddar est présidente de l'association Djazaïrouna et porte-parole de l'Observatoire des violences faites aux femmes (OVF). Connue pour son franc-parler et son militantisme de longue date, elle nous a fait part dans cet entretien des actions que compte mener la toute fraîche structure qu'elle représente non sans revenir sur les causes qui ont concouru à sa création, à savoir les violences dont ont fait l'objet des femmes désarmées et vulnérables de Hassi-Messaoud.

Entretien réalisé par Nadia Salemi

***Le Soir d'Algérie* : Parlez-nous de l'Observatoire des violences faites aux femmes que vous avez créé avec un groupe de féministes ?**

Cherifa Kheddar : C'est une instance qui a été initiée par une quarantaine d'associations féministes, et ce, suite à une énième agression contre les femmes de Hassi-Messaoud en 2010. La même ville a connu des incidents semblables en 2001. Nous nous sommes mobilisées à cette époque pour interpeller l'opinion publique et les autorités concernées sur ces dérapages qui sont passés sous silence. Cependant, cette agression nous a fait prendre conscience qu'il n'existe aucune prise en charge des femmes victimes de violences. Le bilan est lourd : trente-six femmes ont été passées à tabac, violées ou enterrées vivantes dans le quartier d'El-Haïcha par une centaine de jeunes après le prêche incendiaire d'un imam.

Le procès a traîné en longueur et seulement deux agresseurs ont été condamnés et les autres relâchés. C'est dire la déception de ces femmes qui n'ont pas eu justice. Il y a deux ans, d'autres femmes ont été agressées par des jeunes et c'est toujours sur incitation d'un imam. Elles ont été attaquées durant la nuit chez elles. Elles ont beau appeler les services de sécurité pour qu'ils interviennent mais c'était peine perdue. Elles ont été battues, violées, traitées de prostituées et délestées de leurs biens. Mais une question s'est posée par la suite : doit-on répondre, chaque fois, à des situations d'urgence ? On a réfléchi et on a décidé de mettre en place une stratégie afin de travailler sur la prévention, la veille et l'alerte sur les violences faites aux femmes. Vers la fin 2010, beaucoup de représentants d'associations, déjà membres du collectif de solidarité, voulaient lancer un autre organisme qui sera appelé plus tard Observatoire des violences faites aux femmes. Nous nous sommes donc mobilisées pour dire basta ! Nous avons entrepris des actions. Nous avons préparé des écrits que nous avons adressés à toutes les institutions, y compris au président de la République et au ministre du Travail, puisque ce sont des travailleuses qui ont été maltraitées. On disait d'elles qu'elles occupaient des postes qui revenaient de droit aux chômeurs de la ville comme si elles n'étaient pas des citoyennes algériennes.

Nos écrits sont restés lettre morte et nous avons dû organiser une conférence de presse pour alerter l'opinion publique car des parties occultes essayaient d'étouffer l'affaire, notamment quand des soi-disant associations de femmes de Hassi-Messaoud envoyaient des communiqués à la presse, signés par un homme, pour dire qu'il n'y a pas eu d'agression et que ces femmes étaient des prostituées, pour jeter l'opprobre et le discrédit sur les victimes. Mais la question que nous avons posée est comment sait-on que ce sont des prostituées si on martèle qu'il n'y a pas eu d'agression ? C'est un non-sens et le mensonge est très mal tissé et puis, a-t-on le droit d'attaquer des femmes juste parce qu'on considère qu'elles sont des prostituées en les violant et les pillant ? Cela ne répond à aucune logique. On veut semer la confusion pour justifier la violence contre des femmes vulnérables que des conditions économiques misérables ont menées loin de chez elles. Il fait signaler que l'Algérie a ratifié la Convention internationale contre toute forme de violence faite aux femmes et elle n'a pas émis des réserves contre l'article qui traite de l'abolition de la prostitution qui stipule clairement qu'on doit protéger les femmes contre leur exploitation physique et morale par les proxénètes et les clients. Ce n'est certainement pas en encourageant les jeunes à commettre l'irréparable en vouant aux gémonies des femmes juste parce qu'elles sont des cibles faciles.

Vous dites que c'est un imam qui a poussé ces jeunes à commettre cette agression, a-t-il été sanctionné pour incitation à la violence ? Y a-t-il eu une réaction de la part du ministère des Affaires religieuses à son encontre ?

L'imam a dit dans son prêche que la ville de Hassi-Messaoud est polluée par les prostituées en désignant ces femmes comme cible à abattre et leur signifier qu'il fallait faire le nettoyage. L'imam en question n'a pas été inquiété. Il a même été soutenu par sa tutelle. La violence contre les femmes est le dernier souci du ministre des Affaires religieuses. Le constat en est que les mosquées sont devenues des tribunes pour le lynchage des femmes qu'on accuse de tous les maux. C'est une constante que d'entendre des imams critiquer l'habit des femmes, leurs cheveux s'ils ne sont pas couverts, leur façon de marcher. Tout ce qui a trait aux femmes est sévèrement attaqué. Cette idéologie misogyne est présente dans les mosquées et c'est comme cela qu'on attire les adeptes car ces imams sont incapables de trouver des solutions aux vrais problèmes alors on crée une échappatoire. On déverse la haine sur les femmes en les accusant

d'être à l'origine de tous les maux. Quand on analyse l'agression contre les femmes de Hassi-Messaoud, on voit clairement que le fond du problème est économique. Les victimes ont été accusées de piquer le boulot des jeunes chômeurs. Comme on n'ose pas s'attaquer à ceux qui sont en charge de la planification et de la création de l'emploi alors on n'a pas été très loin pour trouver un souffre-douleur et le coupable idéal pour servir de défouloir à la rage des chômeurs de la ville.

Vous avez dit que deux agresseurs sur les trente-six ont été condamnés dans l'affaire des femmes agressées de Hassi-Messaoud, y a-t-il eu trafic d'influence ?

La majorité des agresseurs sont des fils de notables de la région de Hassi-Messaoud. Quand vous mettez sur la balance des fils de notables et des femmes démunies, vous devinez de quel côté celle-ci va pencher.

Le choix est vite fait. Les victimes ont subi des pressions et des intimidations. Certaines ont retiré leur plainte, d'autres ont quitté les lieux avec le sentiment amer d'avoir été abusées et maltraitées, et d'avoir subi la *hogra*. Elles en garderont des traumatismes toute leur vie.

Cela semble plus facile de trouver un bouc émissaire en la femme que de s'attaquer aux vrais problèmes. Où est donc l'Etat dans tout cela ?

La femme est devenue une cible facile parce que l'Etat le permet et le cautionne. L'imam est un commis de l'Etat et la mosquée est une institution de l'Etat. Le prêche religieux est un discours politique qui exprime la volonté de l'Etat sans oublier le code de la famille et la législation faite de façon à maintenir la femme dans cette situation. Les violences contre les femmes sont des violences institutionnalisées. Tout est fait de façon à ce que les femmes servent de défouloir à ceux qui veulent extérioriser leur malaise. Que ce soit pour des raisons économiques, sociales, politiques ou religieuses. On est dans le déni de la femme en tant que personne et citoyenne à part entière.

Pour notre part, nous avons, début 2011, commencé à réfléchir à une charte de principes qui reprendrait tous les droits fondamentaux consacrés par les traités et textes internationaux, tels que la Déclaration internationale des droits de l'homme, la Convention internationale contre toute forme de discriminations faites aux femmes, la plate-forme d'actions de Pékin, etc. Le 17 février dernier, la charte a été finalisée et adoptée par les membres du futur observatoire. Nous comptons interpeller le prochain Parlement pour qu'elle fasse l'objet d'une proposition de loi. L'observatoire s'occupera de la formation et de la réflexion pour trouver les moyens d'amener les autorités à adopter un dispositif spécial en faveur des femmes victimes de violences. Il interpellera les autorités quand un problème se posera. Ses membres vont travailler avec tous les acteurs de la société civile, confrontés directement à des femmes victimes de violences. Il y a les médecins légistes, par exemple, qui interrogent souvent les femmes sur les raisons de l'agression, essayant, en quelque sorte, de trouver une justification à cette agression. Il y a également les services de sécurité qui refusent parfois d'enregistrer la plainte d'une femme contre son mari, son père ou son frère.

N'y a-t-il pas de lois qui protègent les femmes ?

Il n'existe aucune loi qui protège les femmes contre les violences. Dans le code pénal, on a introduit un article relatif au harcèlement en milieu professionnel mais sans spécifier des circonstances aggravantes pour celui qui agresse une femme. On s'est arrangé pour faire passer une disposition pernicieuse pour que l'accusé puisse déposer une plainte pour diffamation quand il est blanchi par la justice. C'est ainsi que beaucoup de femmes ont subi des humiliations sans que justice leur soit rendue.

Au niveau de l'observatoire, nous revendiquons un mécanisme spécifique aux violences faites aux femmes qui soit doté d'un arsenal juridique en adéquation avec les conventions internationales ratifiées par l'Algérie à cet effet. Nous œuvrons également pour que notre pays approuve le protocole facultatif ainsi que le protocole à la Charte des droits de l'homme et des peuples africains.

Vous savez, en Algérie, le seul droit qu'on accorde aux femmes, c'est celui du vote quand on a besoin de leurs voix. Nous ne sommes pas dans un Etat de droit mais dans une Algérie à deux vitesses. Vous n'avez qu'à voir toutes ces mesures dites sociales dont les femmes ne bénéficient que de miettes. Quand on parle du logement social, on est censé l'accorder aux couches vulnérables, c'est toujours aux hommes qu'on donne les logements sociaux.

Or, les femmes font partie des couches vulnérables et pourtant dans les meilleurs des cas, elles ne bénéficient que de 1% à 2% de ces aides de l'Etat. Comment peut-on imaginer un Etat sexiste alors que ses missions sont très claires, notamment quand il s'agit de traiter les citoyens équitablement nonobstant leur genre ou sexe ? Tout le mal réside dans cette équation : les femmes figurent-elles dans la notion de citoyen ou non ? En dépit de la Constitution qui est sans équivoque, dans la réalité, les choses sont différentes. Moi, je dis qu'il y a le feu et que des lois pour clarifier toutes ces notions doivent être élaborées pour empêcher que la femme ne soit une cible aux outrances et aux humiliations de quelque nature que ce soit. Nous avons besoin de lois qui protègent les femmes et leur application doit être d'une grande célérité. Après tout, la sécurité et l'intégrité des personnes est la mission première de l'Etat qui doit l'accomplir avec la sévérité et la rigueur nécessaires. ■

Publicité